



## Déclaration pour les besoins du Club Canin Canadien

- *Un juge de paix, un notaire ou un commissaire à l'assermentation doit légaliser l'affidavit.*
- *Le timbre ou le sceau du signataire doit figurer sur l'affidavit.*

### À SAVOIR

#### DANS L'AFFAIRE DE la Loi sur la généalogie des animaux

Je, \_\_\_\_\_  
Nom au complete (sans initiales) Numéro d'adhésion au CCC (le cas échéant)

de \_\_\_\_\_  
Adresse postale (y compris numéro et rue, route rurale, concession et site) Numéro d'appartement

\_\_\_\_\_ ( ) \_\_\_\_\_  
Ville Province Code Postal Indicatif régional et numéro de téléphone

#### PRÊTE SERMENT ET DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE :

#### DÉCLARÉ SOUS SERMENT devant moi

dans la (le) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_  
Ville, village, etc. Nom de la ville, du village, etc.

dans la (le) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_  
Comté, municipalité régionale, etc. Nom du comté, de la municipalité régionale, etc.

ce \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, 19\_\_\_\_  
jour mois année

\_\_\_\_\_  
 Signature du juge de paix, notaire ou commissaire à l'assermentation

\_\_\_\_\_  
 Signature de la personne faisant la déclaration

\_\_\_\_\_  
 Timbre ou nom et titre en lettres moulées